

REDONNER À LA JEUNESSE DES PERSPECTIVES D'AVENIR

M E S U R E

PASS VIE ASSOCIATIVE

► C I B L E

Collégiens

► O B J E C T I F

Inciter les collégiens à reprendre une activité extrascolaire dans les associations

► D I S P O S I T I F

Attribution d'un coupon d'une valeur de 30 € pour une participation à l'adhésion dans une association sportive, culturelle, socioculturelle, environnementale de Moselle pour la saison 2021-2022.

► M O D A L I T É S

Inscription préalable auprès des établissements scolaires du second degré (collèges publics et privés) avant le 7 juin 2021

Envoi des Pass Vie Associative à l'adresse communiquée par les familles.

Les associations appliquent une réduction sur le montant de l'adhésion puis retournent les coupons par courrier postal à :

Direction des sports et de la Jeunesse
Hôtel du Département
1 rue du Pont Moreau - CS 11096 - 57036 METZ CEDEX

pour versement de la somme correspondante

Retour des coupons avant le 31 octobre 2021

► C O N T A C T E Z

passvieasso@moselle.fr

